

Conseil d'administration

337^e session, Genève, 24 octobre-7 novembre 2019

GB.337/POL/2

Section de l'élaboration des politiques
Segment du dialogue social

POL

Date: 25 septembre 2019

Original: anglais

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Réunions sectorielles ayant eu lieu en 2019 et propositions concernant les activités sectorielles en 2020

Objet du document

Le Conseil d'administration est invité à approuver les rapports de trois réunions ayant eu lieu au premier semestre de 2019 (voir la partie I), à autoriser les mesures envisagées pour y donner suite, à suspendre l'application du Règlement des réunions d'experts en vue de la Réunion d'experts OIT-OMI chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs (partie II A) et à approuver les propositions formulées dans la partie II B concernant les réunions sectorielles à venir (voir le projet de décision au paragraphe 20).

Objectifs stratégiques pertinents: Tous les objectifs stratégiques.

Principal résultat/élément transversal déterminant: Résultat 5: Le travail décent dans l'économie rurale; résultat 7: Promouvoir la sécurité au travail et la conformité des lieux de travail, y compris dans les chaînes d'approvisionnement mondiales; et élément transversal déterminant: dialogue social.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Le Bureau devra assurer le suivi proposé.

Unité auteur: Département des politiques sectorielles (SECTOR).

Documents connexes: GB.329/POL/4 et GB.329/PV; GB.332/POL/2, annexe, et GB.332/PV; SMSWS/2019/9; GB.334/POL/3; GB.334/PV; GB.335/POL/3 et annexe II.

I. Réunions tenues au premier semestre de 2019

A. Réunion sectorielle sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et sur l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins (25 février-1^{er} mars 2019)

1. Conformément à ce qu'avait décidé le Conseil d'administration ¹, la Réunion sectorielle sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et sur l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins s'est tenue à Genève du 25 février au 1^{er} mars 2019.
2. Le Conseil d'administration avait désigné M. Henrik Munthe (Norvège), membre employeur du Conseil d'administration, pour présider la réunion. Les vice-présidents étaient: M^{me} Zulphy S. Santamaría Guerrero (Panama), du groupe gouvernemental; M^{me} Kathy Metcalf, du groupe des armateurs; et M^{me} Lena Dyring, du groupe des gens de mer.
3. La réunion a rassemblé 41 représentants gouvernementaux accompagnés de 25 conseillers techniques, 8 représentants des armateurs accompagnés de 9 conseillers techniques et 8 représentants des gens de mer accompagnés de 41 conseillers techniques et observateurs. Quinze observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales étaient aussi présents.
4. La réunion avait pour objet d'examiner les questions soulevées dans la Résolution XI concernant le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et la Résolution II concernant l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins, adoptées à la 94^e session (maritime) de la Conférence internationale du Travail, en 2006, notamment dans le cadre de l'Initiative du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail.
5. Les conclusions adoptées par la réunion, qui contiennent des recommandations concernant l'action future de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de ses Membres, figurent dans l'annexe de la Note sur les travaux ².

B. Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques (9-11 avril 2019)

6. Conformément à ce qu'avait décidé le Conseil d'administration ³, le Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques s'est tenu à Genève du 9 au 11 avril 2019.
7. Le forum était présidé par M. Nikhil Seth, Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). La vice-présidence était assurée par: M. Aniefiok Etim Essah (Nigéria), du groupe gouvernemental; M. Patrick Van den Bossche, du groupe des employeurs (remplacé par M. Edgar Fernando Erazo Camacho le premier jour); et M. James

¹ Documents [GB.329/PV](#), paragr. 512, et [GB.332/POL/PV](#), paragr. 18.

² Document [SMSWS/2019/13](#).

³ Documents [GB.329/PV](#), paragr. 512 et [GB.334/PV](#), paragr. 595.

Towers, du groupe des travailleurs (remplacé le dernier jour par M. Henrik Riisgaard, puis par M. Kan Matsuzaki).

8. Le forum a réuni 60 participants, dont le président indépendant, 16 représentants et conseillers techniques gouvernementaux et 13 observateurs gouvernementaux de 21 Etats Membres, 7 représentants travailleurs accompagnés de 3 conseillers techniques et 2 observateurs, et 8 représentants employeurs accompagnés de 2 conseillers techniques et 1 observateur. Sept observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales étaient aussi présents.
9. Le forum avait pour objet d'examiner la problématique actuelle et les nouveaux enjeux que représente la promotion du travail décent dans le secteur de la gestion des déchets électriques et électroniques, dans l'objectif d'adopter des points de consensus, y compris des recommandations concernant l'action future de l'OIT et de ses Membres.
10. Dans le cadre du forum, une séance d'information a été organisée à l'intention des participants afin de présenter les travaux de la Coalition des Nations Unies sur les déchets électriques et électroniques récemment créée, dont l'OIT est l'un des dix membres, et de faire mieux connaître le concept de l'économie circulaire. Des représentants du Forum économique mondial et de l'Union internationale des télécommunications ont fait des exposés sur ces questions et mis en avant les conclusions du rapport conjoint intitulé *A New Circular Vision for Electronics: Time for a Global Reboot* (en anglais seulement), rendu public à Davos en janvier 2019.
11. Les points de consensus ⁴ adoptés par le forum le jour du centième anniversaire de l'OIT, qui contiennent des recommandations concernant l'action future de l'Organisation et de ses Membres, figurent dans le projet de rapport sur la discussion.

C. Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie (6-10 mai 2019)

12. Conformément à ce qu'avait décidé le Conseil d'administration ⁵, la Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie s'est tenue à Genève du 6 au 10 mai 2019.
13. Le Conseil d'administration avait désigné M^{me} Toni Moore (Barbade), membre travailleuse du Conseil d'administration, pour présider la réunion. La vice-présidence était assurée par: M^{me} Vibha Bhalla (Inde), représentante gouvernementale; M. John Beckett, représentant employeur; et M. Robert Don Walls, représentant travailleur.
14. La réunion a rassemblé 76 participants, dont 40 représentants, conseillers techniques et observateurs gouvernementaux de 30 Etats Membres, 5 représentants employeurs accompagnés d'un observateur, et 7 représentants travailleurs accompagnés de 14 observateurs. Huit observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales ont également participé.
15. La réunion avait pour objet d'examiner les questions relatives à la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie.

⁴ Document [GDFEEW/2019/7](#).

⁵ Documents GB.329/PV, paragr. 512, et GB.334/PV, paragr. 595.

16. Les conclusions adoptées par la réunion, qui contiennent des recommandations concernant l'action future de l'OIT et de ses Membres, figurent dans le projet de Note sur les travaux ⁶.

II. Réunions à venir

A. Réunion d'experts chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs

17. A sa 335^e session (mars 2019), le Conseil d'administration a approuvé le programme proposé pour les réunions sectorielles mondiales pour 2020-21, qui prévoyait la tenue d'une réunion d'experts chargée d'élaborer des directives OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs. Cette réunion étant organisée conjointement avec l'Organisation maritime internationale (OMI), la décision du Conseil d'administration était subordonnée à l'examen de la suspension de l'application du Règlement des réunions d'experts et à l'approbation des organes compétents de l'OMI ⁷.
18. La décision du Conseil d'administration a été communiquée au secrétariat de l'OMI. Les organes compétents de l'OMI ⁸ ont été consultés et ont donné leur accord pour l'organisation d'une réunion conjointe OIT-OMI en 2021. Cette réunion étant convoquée conjointement par le Conseil d'administration et les organes compétents de l'OMI, le Règlement des réunions d'experts de l'OIT ne lui est pas applicable (voir le paragraphe 1 de l'article 1 dudit règlement).

B. Réunions prévues pour le premier semestre de 2020

19. A la lumière du programme des réunions sectorielles pour 2020-21 que le Conseil d'administration a adopté à sa 335^e session (mars 2019) ⁹, le Bureau a formulé des propositions concernant les dates, la durée, le titre officiel, l'objet et la composition des réunions qu'il est prévu d'organiser en 2020 (voir le tableau de l'annexe I) ¹⁰.

⁶ Document [SMSHF/2019/13](#).

⁷ Document [GB.335/POL/3](#), annexe II.

⁸ Sous-comité de l'élément humain, de la formation et de la veille (6^e session), Comité de la sécurité maritime (101^e session) et Conseil de l'OMI (122^e session).

⁹ Document [GB.335/POL/3](#).

¹⁰ On trouvera à l'annexe II une liste des réunions sectorielles mondiales pour la période biennale 2018-19.

Projet de décision

20. *Le Conseil d'administration:*

- a) *approuve les rapports des réunions mentionnées dans la partie I du document GB.337/POL/2 et autorise le Directeur général à publier les rapports finaux de ces réunions;*
- b) *prie le Directeur général de garder présentes à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives aux activités futures, les recommandations concernant l'action à venir de l'OIT issues des réunions mentionnées dans la partie I du document GB.337/POL/2;*
- c) *note que l'OMI a donné son accord pour l'organisation en 2021 d'une réunion conjointe OIT-OMI chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs;*
- d) *approuve les propositions concernant les dates, la durée, le titre officiel, l'objet et la composition des réunions qui figurent dans le tableau de l'annexe I du document GB.337/POL/2.*

Annexe I

Programme des réunions sectorielles (2020)

Réunions approuvées par le Conseil d'administration (GB.335/POL/3)	Dates proposées	Durée proposée	Titre proposé	Objet proposé	Composition proposée (G/E/T)
Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur automobile et sur la nécessité d'investir dans le potentiel humain et dans le travail décent et durable	4-8 mai 2020	5 jours	Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur automobile	La réunion sera consacrée à l'examen des futurs besoins en matière de compétences et d'enseignement et formation professionnels dans le secteur automobile au regard de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (adoptée à la 108 ^e session (2019) de la Conférence internationale du Travail), le but étant d'adopter des conclusions, y compris des recommandations concernant l'action à mener.	Tous les gouvernements; 8 représentants employeurs; 8 représentants travailleurs; conseillers techniques; observateurs; organisations internationales officielles et organisations internationales non gouvernementales en qualité d'observateur.
Réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain	21-25 septembre 2020	5 jours	Réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain	La réunion sera consacrée à l'examen des défis à relever et des solutions à mettre en place pour réaliser l'objectif du travail décent et durable dans les activités et services liés au transport urbain de voyageurs, le but étant d'adopter des conclusions, y compris des recommandations concernant l'action à mener.	Tous les gouvernements; 8 représentants employeurs; 8 représentants travailleurs; conseillers techniques; observateurs; organisations internationales officielles et organisations internationales non gouvernementales en qualité d'observateur.
Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent	12-16 octobre 2020	5 jours	Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent	La réunion sera consacrée à l'examen des conditions de travail du personnel enseignant et de la profession d'enseignant sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent, le but étant d'adopter des conclusions, y compris des recommandations concernant l'action à mener. Une attention particulière sera accordée à l'impact des technologies, aux besoins du marché du travail et à l'évolution du travail dans le secteur de l'éducation à travers le monde.	Tous les gouvernements; 8 représentants employeurs; 8 représentants travailleurs; conseillers techniques; observateurs; organisations internationales officielles et organisations internationales non gouvernementales en qualité d'observateur.

Réunions approuvées par le Conseil d'administration (GB.335/POL/3)	Dates proposées	Durée proposée	Titre proposé	Objet proposé	Composition proposée (G/E/T)
Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture et l'économie rurale	23-27 novembre 2020	5 jours	Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture et l'économie rurale	La réunion sera consacrée à l'examen des questions liées à l'avenir du travail dans l'aquaculture, ainsi qu'à la promotion du travail décent dans l'économie rurale, le but étant d'adopter des conclusions, y compris des recommandations concernant l'action à mener.	Tous les gouvernements; 8 représentants employeurs; 8 représentants travailleurs; conseillers techniques; observateurs; organisations internationales officielles et organisations internationales non gouvernementales en qualité d'observateur.

Annexe II

Liste des réunions sectorielles mondiales pour la période biennale 2018-19 ¹

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2018		
22-26 janvier	Réunion d'experts en vue d'adopter un recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales	Genève
16-20 avril	Réunion d'experts chargée d'adopter des directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence	Genève
18-20 septembre	Forum de dialogue mondial sur les conditions d'emploi du personnel de l'enseignement supérieur	Genève
1 ^{er} -5 octobre	13 ^e session du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART)	Genève
19 et 20 novembre	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
10-12 décembre	Forum de dialogue mondial sur les défis à relever en matière de travail décent et productif en raison de la numérisation dans les industries chimique et pharmaceutique	Genève
2019		
25 février-1 ^{er} mars	Réunion sectorielle sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et sur l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins	Genève
9-11 avril	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques	Genève
6-10 mai	Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie	Genève
3-5 juillet	Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac	Kampala
23-27 septembre	Réunion d'experts chargée d'adopter des principes directeurs sur la promotion du travail décent et de la sécurité routière dans le secteur des transports	Genève
3-5 décembre	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport	Genève

¹ Comme suite aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa 329^e session (mars 2017) (document GB.329/PV, paragr. 512) et à sa 335^e session (mars 2019) (document [GB.335/POL/PV\(Rev.\)](#), paragr. 118).